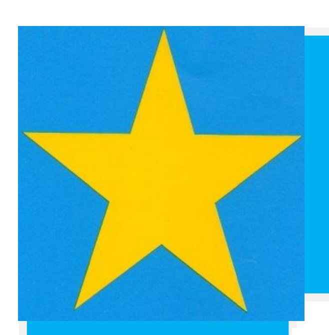


Les Congolâtres

Bulletin philatélique bimestriel
diffusé GRATUITEMENT par email sous PDF
Février – avril – juin – août – octobre - décembre

NUMERO 24 - Octobre 2016

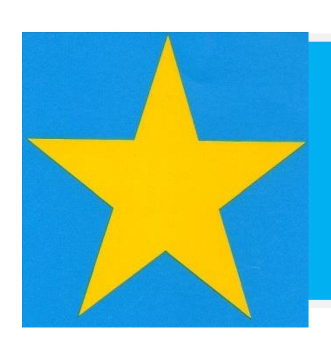


40c- vert-bleu – surcharge B2 sur tirage « des Princes »
I2+A1b / D : 14
Positions 41-42 / 46-47
Surcharge renversée - pos 42
Surcharge déplacée dans le centre - pos 41

Dossier spécial

Les surcharges à la main « CONGO BELGE » de Bruxelles

CONTACTS : *Thomas & Philippe* **LINDEKENS** – *lindekens.bogaerts@skynet.be*



Les Congolâtres

COMITE DE REDACTION






Gerald Marriner   Thomas Lindekens   Luc Vander Marcken





Jean Herreweghe   Patrick Janssens   Philippe Lindekens

Tous les bulletins sont disponibles sur: all bulletins avialable on: alle tijdschriften zijn beschikbaar op: www.philafrica.be/CONGOLATRES

Vous pouvez aussi les télécharger en cliquant sur les liens dans la liste ci-dessous.
You may also download them by clicking on the links in the list below.
U kan ze ook downloaden door te klikken op de links in de lijst hieronder.

Numéro 1 – déc 2012	**Numéro 7 – déc 2013**	**Numéro 13 – déc 2014**
Numéro 2 – fév 2013	**Numéro 8 – fév 2014**	**Numéro 14 – fév 2015**
Numéro 3 – avril 2013	**Numéro 9 – avril 2014**	**Numéro 15 – avril 2015**
Numéro 4 – juin 2013	**Numéro 10 – juin 2014**	**Numéro 16 – juin 2015**
Numéro 5 – août 2013	**Numéro 11 – août 2014**	**Numéro 17 – août 2015**
Numéro 6 – spécial 2013	**Numéro 12 – spécial 2014**	**Numéro 18 – spécial 2015**

Numéro 19 – déc 2015
Numéro 20 – fév 2016
Numéro 21 – avril 2016
Numéro 22 – juin 2016
Numéro 23 – août 2016

SOMMAIRE

EDITORIAL

Chers lecteurs,

Dans ce numéro, vous pourrez découvrir un article sur les surcharges à la main « CONGO BELGE » de Bruxelles. Il est à ce jour le plus complet jamais rédigé sur ce sujet en reprennant toutes les informations publiées depuis l'ouvrage du général Du Four.

Bonne lecture.

Dear readers,

In this edition, you will find an article about the overprint "CONGO BELGE" Brussels type. It is to this day the most comprehensive ever done on the subject by listing all information published on this subject since the work of géénral Du Four.

Good reading.

Geachte lezer,

In dit nummer vindt u een artikel over handopdrukken "CONGO BELGE" van Brussel. Tot op de dag van vandaag is dit de meest uitgebreide studie over dit onderwerp. Alle reeds gepubliceerde informatie, sinds het standaardwerk van generaal Du Four, werd hierin opgenomen.

Wij wensen u veel leesplezier en studiegenot.

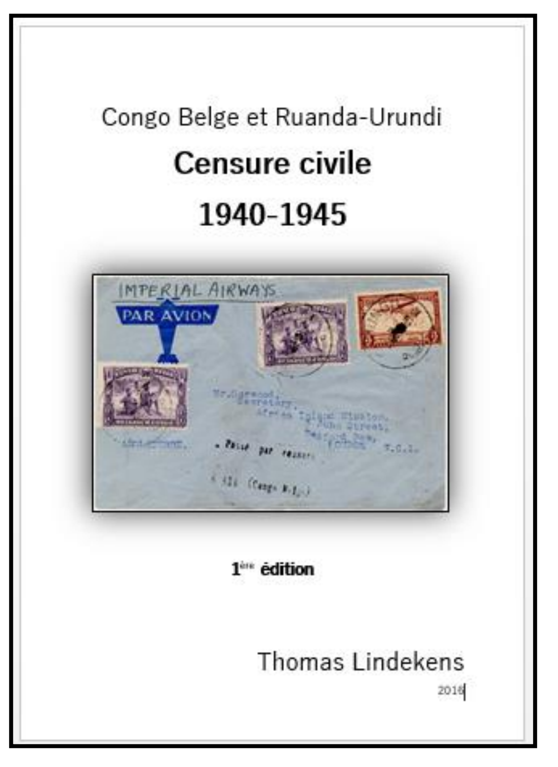
Nouveau livre - New book

Congo Belge et Ruanda-Urundi la censure civile 1940-1945
Belgian Congo and Ruanda-Urundi the civil censorship 1940-1945

Thomas Lindekens

Préface de / Foreword by **Mr. Henk Slabbinck**

246 pages couleurs - format A4 en français ou en anglais – broché à anneaux.
L'ouvrage reprend l'ensemble des bureaux, des griffes, des bandes et des cachets utilisés dans les bureaux de censure du Congo Belge et du Ruanda-Urundi 1940-1945 (illustrations, couleurs, tailles, dates d'utilisation.
Le livre a été construit sur le principe de « CAS », pour chaque bureau de censure, illustrant l'évolution de la censure. Ceux-ci sont chaque fois illustrés et décrits.



246 pages full colour - format A4 in French or in English – Rings binder - The book includes all post offices, linear marks, tapes and cancellations used by the censorship office of the Belgian Congo and the Ruanda-Urundi 1940-1945 (illustrations, colours, sizes, dates of use). The book was built on the principle of "CASES" for each censor office, illustrating the evolution of censorship. These are each illustrated and described.

Prix: **45,00 €** (hors frais d'envoi)

Envoi sous colis postal non recommandé :
Belgique: **52,50 €**
Monde: **60,00 €**

Via Paypal (+2 euros pour frais) :
thomas.lindekens@philafrica.be
Via Banque: IBAN: **BE69 3770 7374 3578**
BIC: **BBRUBEBB**

Information et ordre d'achat par email :
thomas.lindekens@philafrica.be

Pour les personnes qui n'ont pas internet, adresse postale de l'auteur :
Thomas Lindekens
Rue des trois ponts, 38
1160 Bruxelles – Belgique

Price: **45,00 €** (without shipping fees)

Sending by postal packed (not registered) :
Belgium: **52,50 €**
World: **60,00 €**

Via Paypal (+2 euros for fees) :
thomas.lindekens@philafrica.be
Via Bank: IBAN: **BE69 3770 7374 3578** BIC: **BBRUBEBB**

Information et purchase order par email :
thomas.lindekens@philafrica.be

if you do not have internet, here the postal address of author :
Thomas Lindekens
Rue des trois ponts, 38
1160 Bruxelles – Belgique

Les surcharges à la main « CONGO BELGE » de Bruxelles

Par Luc Vander Marcken
Philippe Lindekens

Sommaire



Fig.-1

1.- Historique

Le 20 août 1908, le Parlement belge votait la loi réalisant l'annexion du Congo (fig.-1). Le 15 novembre de la même année, l'Etat Indépendant du Congo cessait d'exister pour devenir «le Congo Belge». Le stock de timbres au type « Mols » alors en cours dans l'Etat Indépendant était important, aussi bien dans les bureaux du Congo qu'en Belgique.

On décida donc, dans l'attente d'une nouvelle émission avec la légende « Congo Belge » de surcharger le stock existant, ce qui donna lieu à l'Arrêté du 16 novembre 1908 : « *Les timbres-postes de 5, 10, 25 et 50 centimes émis par l'arrêté du 25 mai 1900, 15 et 40 centimes émis par l'arrêté du 21 novembre 1896, 1 et 5 francs émis par l'arrêté du 21 novembre 1894, 3,50 et 10 francs émis par l'arrêté du 4 mai 1898 portent la surcharge noire « CONGO BELGE » et seront admis pour l'affranchissement de tous les objets de correspondance à partir du 1er janvier 1909* ».

Afin de surcharger les feuilles de timbres, on commanda au graveur Ph. Daxbek à Bruxelles quinze cachets métalliques du système dit « à renversement ». Dans ce système le cachet proprement dit se trouve, au repos, en contact avec le tampon encreur logé près de la poignée, grâce à la pression exercée sur la feuille au moment de la frappe, le cachet se renverse, vient en contact avec la feuille et s'imprime sur le timbre, après quoi il se retourne à nouveau et se remet en contact avec le tampon encreur. Ce type de cachet est lourd et fatiguant d'emploi et nécessite une grande attention afin de bien placer la surcharge.

Les quinze cachets furent livrés au Ministère le 24 novembre 1908. On garda huit des cachets au Ministère afin de surcharger le stock de feuilles en réserve, les sept autres furent envoyés au Congo Belge pour surcharger les timbres en stock dans les différents bureaux de la nouvelle colonie.

A Bruxelles, sous la direction d'Henri Pochez directeur du Service de la Trésorerie, deux fonctionnaires furent désignés pour effectuer le travail de surcharge, Gaston Flamine et Emile Saussez. Le travail commença avec application dès le 25 novembre 1908 et chaque feuille fut paraphée par son auteur, soit des lettres G.F. ou E.S. On peut également rencontrer le paraphe d'Henri Pochez, en effet, il arrivait que le directeur, afin de satisfaire à des demandes personnelles, préleva sur le stock des timbres non surchargés et les faisait surcharger par d'autres personnes que les deux fonctionnaires désignés pour ce travail, il y apposait ensuite son paraphe.





paraphe d'Emile Saussez



paraphe d'Henri Pochez



paraphe de Gaston Flamine

2.- Caractéristiques des 8 types de surcharges de Bruxelles

Les quinze cachets fournis par le graveur Daxbek présentaient tous des longueurs et des espacements différents entre les lettres, ce qui permet de les différencier. On parle donc de cachets B1 à B8 pour les cachets apposés à Bruxelles et de L1 à L7 pour les cachets apposés localement au Congo. Le cachet L8 repris dans le catalogue officiel était le cachet privé que la Compagnie du chemin de fer l'avait fait fabriquer pour surcharger son propre stock de timbres.

Plus on est familiarisé avec les timbres avec surcharge de Bruxelles, plus **il est aisé de reconnaître le style propre à ces empreintes : couleur bien noire, lettres régulières et bien propres**, exception faites de certaines B2 ou B6 qui font penser, à la limite, à des surcharges « locales ».

Type B1

La boucle supérieure de la lettre B est de moitié moins haute que la boucle inférieure.



Type B2

La lettre B est étroite et a la forme d'un rectangle barré au milieu.



Cette surcharge est la plus commune et se présente dans divers encrages dont certains peuvent faire penser à des surcharges locales.



Voici plusieurs scans illustrant la diversité d'encrage allant du noir intense, bien caractéristique des Bruxelles, au gris faible.








Certaines surcharges B2 présentent également un aspect brouillé, très caractéristique.




Type B3

La boucle supérieure de la lettre B est plus haute et plus étroite que la boucle inférieure.

Les lettres LG sont très rapprochées.

La boucle supérieure du C est très courte.






Type B4

La surcharge a une longueur de 18mm, 2,5mm plus longue que les autres.

La boucle supérieure de la lettre B est plus haute que l'inférieure et son attache à la barre centrale est amincie.



Type B5

La boucle supérieure de la lettre B est un peu moins haute et plus étroite que la boucle inférieure.

La boucle inférieure du C est assez courte et, en remontant, s'incline légèrement vers la gauche.

La barre verticale du L en descendant dévie légèrement vers la gauche.

La longueur des barres horizontales du dernier E va en augmentant du haut vers le bas.







Cette surcharge B5 fut confiée à l'imprimerie de « La Cote Libre » pour exécuter les surcharges typographiques ; c'est pourquoi **les caractéristiques de cette surcharge se rapprochent tant des surcharges typos** que l'on confond même parfois à ces dernières quand l'encrage des Bruxelles est bien noir et épais.

Type B6
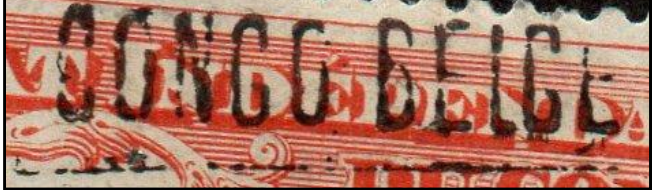
Cette surcharge est la moins longue de toutes.
La boucle supérieure du B est moins haute que la boucle inférieure.
Les lettres LG sont assez rapprochées.
La surcharge porte parfois des traces d'encadrement.











Type B7

La B7 est assez semblable à la B5. Elle diffère de la B5 par :

- La boucle inférieure du C qui remonte plus haut, sans s'incliner vers la gauche.
- Par la boucle supérieure du G de CONGO qui descend sensiblement plus bas en B7.
- La B7 a la barre du L qui ne dévie pas vers la gauche.





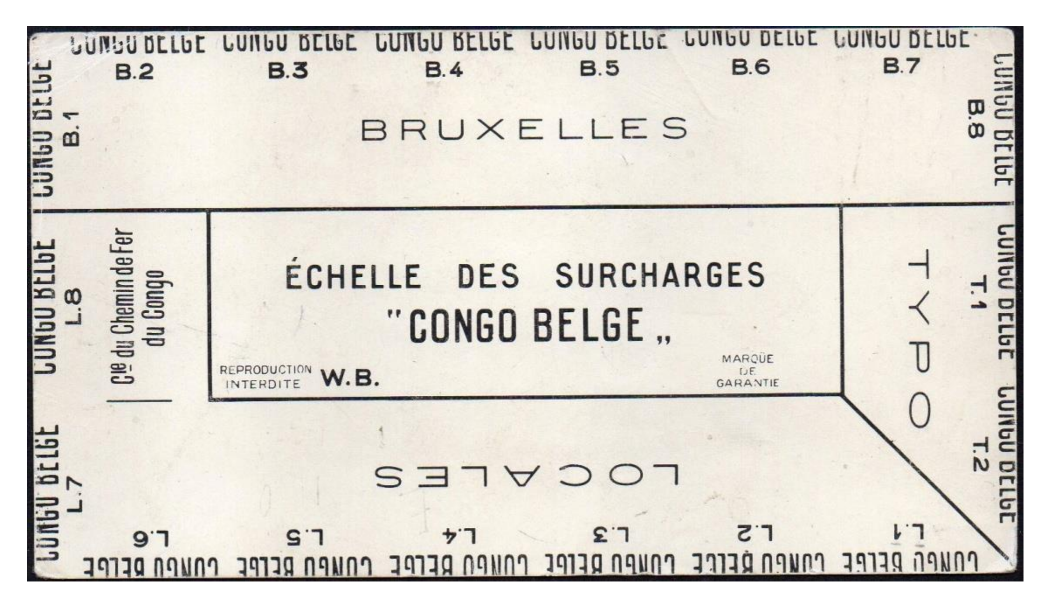
Type B8

La B8 est assez semblable à la B6 ; elle diffère surtout par :

- Les boucles inférieures des lettres G qui remontent plus haut
- Les barres horizontales très courtes du E final



Echelle d'Alphonse MAES



Cette « Echelle de surcharge » dite « échelle MAES » est une reproduction fournie lors de la vente de l'ouvrage du Docteur Jacques STIBBE « *Les entiers postaux du Congo et du Ruanda-Urundi* », Edition Pro-Post, Bruxelles, 1986. Cette reproduction a été autorisée par Willy Balasse, auteur de la première impression de cette « échelle ».



Alphonse Maes était un philatéliste bruxellois, membre de la Société Philatélique Belge en 1942, qui a écrit un certain nombre d'articles dans le Philatéliste Belge et le Balasse Magazine sur les premiers timbres belges et sur la philatélie du Congo Belge dont « Contribution à l'étude des émissions "Mols-Van Engelen 1910 » (1942), « Le 10 c bleu centre renversé » (1949), « Les frappes parasitaires dites "étrangères" (Émission Mols 1894) » (1952), etc…

(photo extraite du Balasse Magazine)

Attention, il ne faut pas faire une photocopie de ces « échelle Maes » car les photocopieuses ne reproduisent pas les originaux sur une échelle 1/1 mais ont un léger facteur d'échelle. Cela est suffisant pour rendre la copie totalement inadéquate pour la reconnaissance des surcharges.

C'est un outil indispensable pour reconnaître le type de surcharge apposé sur les Mols ; il faut l'appliquer à cheval sur la surcharge et faire correspondre les lettres de celle-ci. Pour un type donné de surcharge, la position de chaque lettre doit correspondre parfaitement.

Il faut toujours avoir à l'esprit qu'une surcharge authentique doit correspondre à cette échelle en ce qui concerne la position de ses lettres mais elle doit aussi avoir les caractéristiques propres de son type de surcharge. Certaines fausses surcharges Locales ou Bruxelles correspondent parfaitement à cette échelle.

Échelle de Gelli et Tani

Bien avant l'échelle Maes, les marchands Gelli & Tani à Bruxelles ont imprimés leur propre échelle de vérification des surcharges. Sur base d'un principe similaire à l'échelle Maes, il fallait aligner les petits traits avec les différentes lettres (début & fin) de la surcharge. Elle comprenait un encadrement montrant la « ***manière de se servir de l'échelle*** »

À noter que sur cette échelle, la surcharge Locale L8 n'est pas présente ; elle fut fabriquée par la Compagnie de Chemin de Fer à Matadi pour surcharger son propre stock de timbre.



C'est un outil ancien mais précis, quasi tombé dans l'oubli et complètement remplacé par l'échelle Maes pour l'ensemble des collectionneurs spécialisés du Congo Belge.

3.- Recensement des diverses surcharges sur les 10 valeurs

Les surcharges de Bruxelles ont été appliquées sur 10 valeurs de l'émission Mols : 5c vert, 10c carmin, 15c ocre, 25c bleu, 40c vert-bleu, 50c olive, 1F carmin, 3.50F vermillon, 5F carmin et 10F vert.

Nous allons découper ce chapitre en plusieurs sous-chapitres où nous allons vous expliquer :

- a.- sur quelles combinaisons de planches (cadre & centre) ces surcharges ont été communément appliquées,
- b.- les combinaisons de planches plus rares (plus anciennes).
- c.- le recensement des types connus à ce jour sur chaque valeur, combinaisons de planches normales & rares et vous donner un indice de rareté des types de surcharges par valeur.

Surcharge sur combinaison de planches normales

Les surcharges de Bruxelles ont été appliquées sur les stocks de feuilles disponibles à Bruxelles au Ministère des Colonies. Ces feuilles étaient en majorité pour chaque valeur d'un même type de combinaisons de planche des cadres & centres.

Les surcharges de Bruxelles sont donc normalement appliquées sur les combinaisons de planches suivantes :

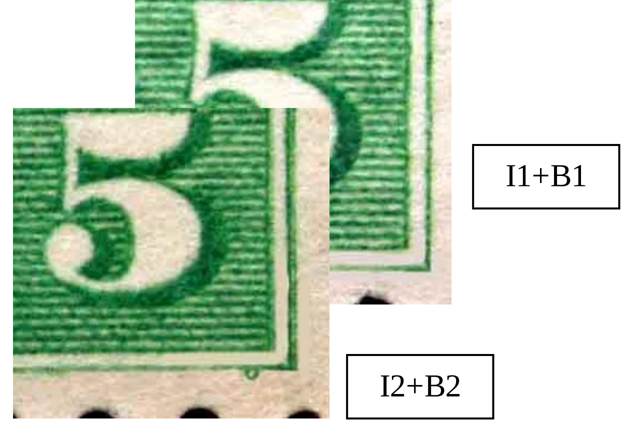
Valeurs	**combinaison de planches**
5c vert	I2+B2
10c carmin	I4+A5
15c ocre-orange	I+A1b
25c bleu	I2+A2
40c vert-bleu	I2+A1b
50c olive	I2+A2

1F carmin	I2+A2
3.50 F vermillon	Ib+Ab
5F carmin	I1+A1
10F vert dent 14 ¼	I1+A1

5c vert

La combinaison des planches du 5c vert est I2+B2 aisément reconnaissable par la petite boule sous le cadre inférieur droit.





I1+B1

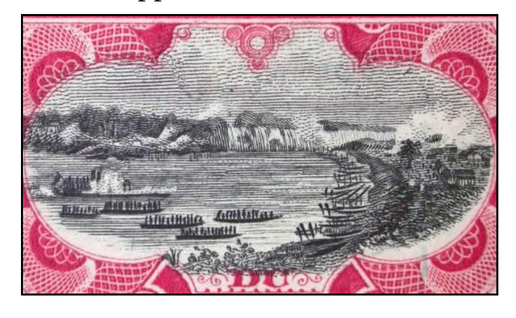
I2+B2

Cette combinaison de planches est la dernière des 5c Etat Indépendant ; elle sera la combinaison qui sera surchargée normalement par l'ensemble des surcharges CONGO BELGE, surcharges de Bruxelles, Locales et typographiques ainsi que le tirage des Princes.

10c carmin

La combinaison des planches du 10c carmin est I4+A5 reconnaissable par un centre bien noir, et des doubles frappes des pirogues du centre et des doubles frappes des contours du cadre.

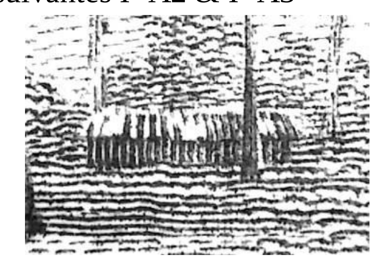




Cette combinaison de planches est la dernière des 10c Etat Indépendant ; elle sera la combinaison qui sera surchargée normalement par l'ensemble des surcharges CONGO BELGE, surcharges de Bruxelles, Locales et typographiques ainsi que le tirage des Princes.

15c ocre-orange

La combinaison des planches du 15c ocre-orange est I+A1b reconnaissable à l'état oxydé de la planche des centres, apportant une multitude de petits points noirs dans le cadre mais aussi par la couleur du cadre tirant vers l'orange. L'absence des doubles frappes des colons et de la hutte distingue aussi cette combinaison des suivantes I+A2 & I+A3



I+A2/A3
Doubles frappes
de la hutte,
donnant un aspect
flou & brouillé



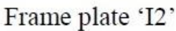
I+A1b
Corrosion du centre
Multitude de points noirs

Cette combinaison de planches est n'est donc pas la dernière des 15c Etat Indépendant ; elle sera la combinaison qui sera surchargée normalement en Bruxelles mais ce sont les combinaisons de planches suivantes qui seront surchargées en « Locales » et « typographiques » ainsi que le « tirage des Princes ».

25c bleu

La combinaison des planches du 25c bleu est I2+A2 reconnaissable par son cadre non regravé.




Frame plate 'I2'


Frame plate 'I3'

Cette combinaison de planches n'est donc pas la dernière des 25c Etat Indépendant ; elle sera la combinaison qui sera surchargée normalement en Bruxelles et Locales mais c'est la combinaison de planches suivante (cadre regravé) qui sera surchargées en typographique ainsi que le « tirage des Princes ».

40c vert-bleu

La combinaison des planches du 40c vert-bleu est I2+A1b reconnaissable par la planche des centres qui a été abimée lors de son nettoyage pour le tirage d'avril 1901. De la limaille se trouvait présente dans l'éponge de nettoyage et cela créa des grandes & fines griffes, principalement sur le bas de la feuille. Ces griffes se trouvent en général sur les parties latérales des cadres et dans les marges entre timbres.

Cette combinaison de planches est la dernière des 40c Etat Indépendant ; elle sera la combinaison qui sera surchargée normalement par l'ensemble des surcharges CONGO BELGE, surcharges de Bruxelles, Locales et typographiques ainsi que le tirage des Princes.

50c olive

La combinaison des planches du 50c olive est I+A2, seules les marques de repère permettent de différencier les combinaisons de planches I1+A2 et I2+A2 – ces marques se composent d'une ligne verticale (entre les timbres en position 36, 37, 41 & 42) et d'un point (entre les timbres en position 11,12, 16 & 17) de la feuille I2+A2.
Les surcharges de Bruxelles sont appliquées sur I1+A2 selon Hudson et sur I2+A2 selon Tavano. On les retrouve manifestement sur les deux combinaisons.

La combinaison I2+A2 sera celle qui fut normalement surchargée en Locales et typographiques ainsi que le tirage des Princes.

1F carmin

La combinaison des planches du 1F carmin est I2+A2 – seule combinaison de planches des carmins.

3.50F vermillon

La combinaison des planches du 3.50F vermillon est I+A – seule combinaison de planche des 3.50F vermillon de l'Etat Indépendant. Il existe toutefois un sous-état Ib+Ab correspondant au second tirage (1907) de cette valeur et dans lequel un certain nombre de griffes apparaissent dans 14 positions de la feuille. (les 2 sous-états Ia+Aa et Ib+Ab ne sont différentiable que pour ces 14 positions)
Hudson ne s'en soucie pas et Tavano attribue logiquement ce sous-état Ib+Ab aux surchargés de 1909.

5F carmin

La combinaison des planches du 5F carmin est I1+A1 – seule combinaison de planche pour les 5F de l'Etat Indépendant. Seule la couleur est importante iҫi et c'est le 5F carmin (foncé) qui fut surchargé normalement en Bruxelles ; par contre c'est le carmin-rose qui fut surchargé en « Locales » & typos.

10F vert dent 14 ¼

La combinaison des planches du 10F vert est I1+A1, dent 14 ¼ qui porte normalement les surcharges de Bruxelles. Par contre c'est la combinaison I2+A1 dent 12 qui sera normalement surchargée en Locales et typos.

Surcharges sur planches anciennes

Dans les stocks disponibles à Bruxelles, il devait subsister quelques rares feuilles aux anciennes combinaisons de planches et qui furent également surchargées.

De plus, Mr Emile Saussez a emporté plus d'une fois avec lui, en quittant le bureau, le cachet B2 et s'en est servi en dehors du Ministère pour surcharger obligeamment des timbres présentés par des particuliers ; certainement que certains de ces timbres présentaient également d'anciennes combinaisons de planches.

Nous allons examiner iҫi, valeurs par valeurs les anciennes combinaisons de planche ayant été surchargées et comment les identifier.

5c vert

L'ancienne combinaison des planches du 5c vert est I1+B1 et aisément reconnaissable par l'absence de la petite boule sous l'encadrement du coin droit.

10c carmin

Les deux anciennes combinaisons des planches du 10c carmin sont I2+A4 et I3+A5 ; toutes deux ont été surchargées en Bruxelles.
La combinaison I2+A4 se caractérise par un centre gris-noir, sans double frappe des pirogues.
La combinaison I3+A5 se caractérise par la « marée blanche » = absence de ligne dans la partie inférieure droite du centre.

15c ocre

L'ancienne combinaison des planches du 15c ocre est I+A1a en ocre-foncé (ou ocre brun) et en ocre-jaune.

25c bleu

Pas de plus ancienne combinaison de planche que celle surchargée en Bruxelles.

40c vert-bleu

La combinaison des planches du 40c vert-bleu en I2+A1a sans les griffes du centre peut être considérée comme une combinaison plus ancienne.

50c olive

Les deux combinaisons I1+A2 & I2+A2 étant indissociable mis à part les marques de repère, il n'y a pas d'autre combinaison plus ancienne à considérer.

1F carmin

Pas de plus ancienne combinaison de planche que celle surchargée en Bruxelles.

3.50F vermillon
Le sous-état Ia+Aa peut être considéré comme une combinaison plus ancienne mais uniquement pour les 14 positions différentiables des Ib+Ab

5F carmin-rose
Pour le 5F, c'est la couleur « la plus récente » qui est rare et à rechercher : la nuance carmin-rose, celle qui sera surchargée en Locale et typo.

10F vert dent 14 ¼
Pas de plus ancienne combinaison de planche que celle surchargée en Bruxelles

Recensement et rareté

Tout d'abord, voici un résumé actuel et clair de la rareté des surcharges de Bruxelles sur les différentes valeurs.

Rareté relative des divers types de surcharges
0 = inconnu 1 à 10 du commun vers le plus rare
(En rouge, valeur citées par Dufour mais non rencontrées à ce jour)

Valeurs	B1	B2	B3	B4	B5	B6	B7	B8
5 c.	0	1	3	5	2	3	6	9
10 c.	3	1	0	4	2	3	7	9
15 c.	3	1	3	3	2	3	0	0
25 c.	9	1	7	2	3	2	0	0
40 c.	0	1	10	2	3	2	0	0
50 c.	3	1	10	0	2	3	6	0
1 Fr.	3	1	0	0	2	4	6	0
3,50 Fr.	5	1	10	0	3	3	0	0
5 Fr.	2	1	10	10	3	4	0	0
10 Fr.	3	1	8	0	2	4	0	0

Par type de Bruxelles

Nous allons détailler les surcharges une par une sur l'ensemble des valeurs, de B1 à B8
Dans le sous chapitre suivant, vous trouverez un résumé par valeur du 5c au 10F et cela afin de vous permettre de directement analyser vos questions / problèmes soit en fonction du type de surcharge de Bruxelles, soit en fonction des valeurs pour tous les types de surcharges.

L'analyse par type de surcharge de Bruxelles se base sur l'étude de Luc Vander Marcken, celle par type de valeur sur l'étude de Brian Hudson. Les deux approches ont été mises à jour en fonction des critères et recensement de chacun.

Surcharge B1



Inconnue sur 5 et 40 centimes

Supports connus avec surcharge B1			
valeurs	combinaison de planches	dentelure[2]	nuances
5 c.	inconnu	-	-
10 c.	I.4+A.5	14½ - 14½ x 15	carmin
15 c.	I+A.1b	14	ocre / ocre orange
25 c.	I2+A2	14½ x 15	bleu
40 c.	inconnu	-	-
50 c.	I.1 ou I.2+A.2	14 - 14¼ - 14½ x 15 - 15	olive / jaune-olive
1 Fr.	I.1+A.1[1] / I.2+A.2	14 / 15	lilas carminé /carmin / carmin lilas
3,50 Fr.	I+A	14¼	vermillon
5 Fr.	I+A.1	14	carmin-rose
10 Fr.	I.1+A.1	14¼	vert

[1] Les combinaisons indiquées en bleu sont les moins courantes

[2] Nous indiquons ici les dentelures les plus courantes rencontrées, la diversité des perforations de L'émission Mols étant tellement vaste qu'on ne saurait établir un classement définitif.

Surcharge B2



5 c. vert
I.2+B.2 / D : 14
position 25

15 c. ocre
I+A.1b / D : 14
position 42

10 c. carmin
I.4+A.5 / D : 14½x15
position 28

25 c. bleu
I.2+A.2 / D : 15
position 13

40 c. vert-bleu
I.2+A.1b / D : 14
position 15

50 c. olive
I+A.2 / D : 14
position 30

1 Fr. carmin
I.2+A.2 / D : 16
position 8

3,50 Fr. vermillon
I+A / D : 14¼
position 29

5 Fr. carmin
I+A.1 / D : 14
position 44

10Fr. vert
I.1+A.1 / D : 14¼
position 19

Supports connus avec surcharge B2			
valeurs	combinaison de planches	dentelure[2]	nuances
5 c.	I.1+B1[1] ou I2+B2	14 - 14½ x 15 - 15	vert
10 c.	I.2+A4 ou I.4+A.5	14½ - 14½ x 15 – 15 – 15x14½	carmin
15 c.	I+A.1a ou I+A.1b	13½ x 14 – 14 - 15	ocre / ocre orange
25 c.	I.2+A.2	14½ x 15 - 15 – 15 x 14½	bleu
40 c.	I.2+A.1a ou I.2+A1b	14 – 15 – 12 x 14	vert-bleu
50 c.	I.1 ou I.2+A.2	14 - 15	olive / jaune-olive
1 Fr.	I.2+A.2	14 – 15 - 16	carmin / carmin lilas
3,50 Fr.	I+A	14¼	vermillon
5 Fr.	I+A.1	14 - 14½ x 15 – 12 x 14	carmin /carmin-rose
10 Fr.	I.1+A.1	14¼	vert

Surcharge B3



5 c. vert
I.2+B.2 / D : 14
position 10

15 c. ocre
I+A.1b / D : 14
position 48

25 c. bleu
I.2+A.2 / D : 14½
position 7

3, 50 Fr. vermillon
I+A / D : 14¼
position 26

5 Fr. carmin
I+A.1 / D : 14½x15
position 15

10 Fr. vert
I.1+A.1 / D : 14¼
position 40

Inconnue sur le 10 centimes ainsi que le 1 Fr.

Supports connus avec surcharge B3			
valeurs	combinaison de planches	dentelure[2]	nuances
5 c.	I2+B2	14	vert
10 c.	-	-	-
15 c.	I+A.1b	14	ocre / ocre orange
25 c.	I.2+A.2	14½ - 14½ x 15	bleu
40 c.	I.2+A.1b	14	vert-bleu
50 c.	I.1 ou I.2+A.2	15	olive / jaune-olive
1 Fr.	-	-	-
3,50 Fr.	I+A	14¼	vermillon
5 Fr.	I+A.1	14	carmin
10 Fr.	I.1+A.1	14¼	vert

Surcharge B4



Inconnue sur 50 centimes, 1 Fr., 3,50 Fr. et 10 Fr.

Supports connus avec surcharge B4			
valeurs	combinaison de planches	dentelure[2]	nuances
5 c.	I2+B2	14	vert
10 c.	I.4+A.5	14½ x 15	carmin
15 c.	I+A.1b	14	ocre / ocre orange
25 c.	I.2+A.2	14½ - 14½ x 15	bleu
40 c.	I.2+A1b	14 – 12 x14	vert-bleu
50 c.	-	-	-
1 Fr.	-	-	-
3,50 Fr.	-	-	-
5 Fr.	I+A.1		carmin
10 Fr.	-	-	-

Surcharge B5



Supports connus avec surcharge B5			
valeurs	combinaison de planches	dentelure[2]	nuances
5 c.	I2+B2	14	vert
10 c.	I.4+A.5	14 – 15 - 14½ x 15	carmin
15 c.	I+A.1b	14	ocre / ocre orange
25 c.	I.2+A.2	14½ - 14½ x 15	bleu
40 c.	I.2+A1b	14	vert-bleu
50 c.	I.1 ou I.2+A.2	14 - 14¼	olive / jaune-olive
1 Fr.	I.2+A.2	13½ - 15 - 16	carmin – carmin lilas
3,50 Fr.	I+A	14¼	vermillon
5 Fr.	I+A.1	14 – 12 x 14	carmin
10 Fr.	I.1+A.1	14¼	vert

Surcharge B6



Supports connus avec surcharge B6			
valeurs	combinaison de planches	dentelure[2]	nuances
5 c.	I2+B2	14	vert
10 c.	I.2+A.4[1] - I.4+A.5	14 – 15 - 14½ x 15	carmin
15 c.	I+A1a - I+A.1b	13¾ - 14 - 15	ocre / ocre orange
25 c.	I.2+A.2	13¾ - 14½ - 14½ x 15 - 15	bleu
40 c.	I.2+A1b	14 – 12x14	vert-bleu
50 c.	I.1 ou I.2+A.2	14 - 14½ x 15 - 15	olive / jaune-olive
1 Fr.	I.2+A.2	13½ - 16	carmin
3,50 Fr.	I+A	14¼	vermillon
5 Fr.	I+A.1	14 - 14½ x 15 – 15	carmin
10 Fr.	I.1+A.1	14¼	vert

Surcharge B7



10 c. carmin
I.4+A.5 / D : 15
position 7

50 c. olive
I+A.2 / D : 14
position 19

1 Fr. carmin
I.2+A.2 / D : 15
position 26

Connue uniquement sur 5, 10, 50 centimes et 1 Franc.

Supports connus avec surcharge B7			
valeurs	combinaison de planches	dentelure[2]	nuances
5 c.	I2+B2	14	vert
10 c.	I.4+A.5	15 - 14½ x 15	carmin
15 c.	-	-	-
25 c.	-	-	-
40 c.	-	-	-
50 c.	I.1 ou I.2+A.2	14	olive
1 Fr.	I.2+A.2	13½ - 15 - 16	carmin
3,50 Fr.	-	-	-
5 Fr.	-	-	-
10 Fr.	-	-	-

Surcharge B8



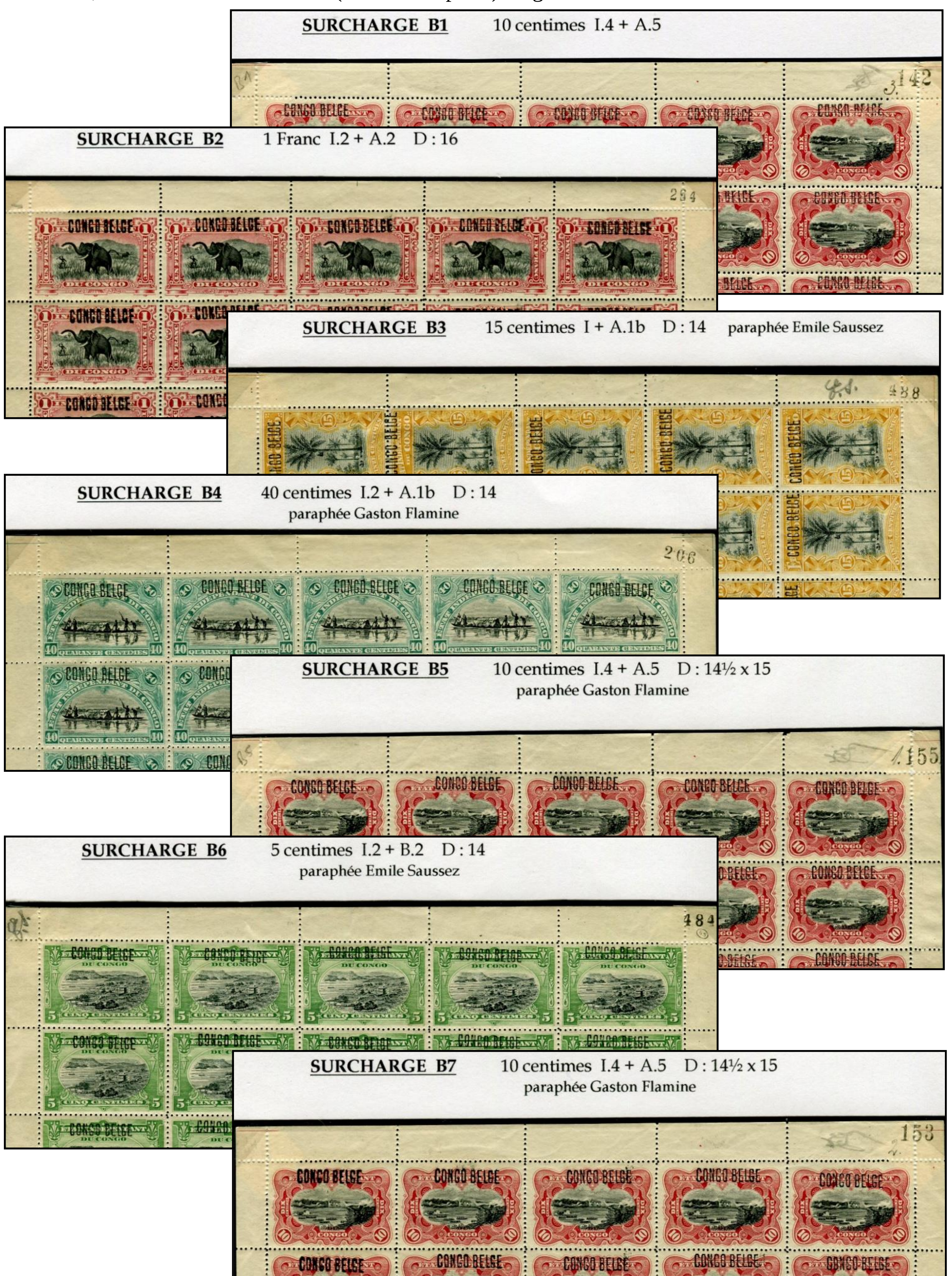
5 c. vert
I.2+B.2 / D : 14
position 43

10 c. carmin
I.4+A.5 / D : 15
position 50

Connue uniquement sur 5 et 10 centimes.

Supports connus avec surcharge B8			
valeurs	combinaison de planches	dentelure[2]	nuances
5 c.	I2+B2	14	vert
10 c.	I.4+A.5	15 - 14½ x 15	carmin
15 c.	-	-	-
25 c.	-	-	-
40 c.	-	-	-
50 c.	-	-	-
1 Fr.	-	-	-
3,50 Fr.	-	-	-
5 Fr.	-	-	-
10 Fr.	-	-	-

Les surcharges de Bruxelles existent encore en feuilles entières et on peut rassembler un jeu complet des 7 premières surcharges sur feuille, de B1 à B7. De plus, il y a moyen aussi de rassembler un jeu partiel de feuille de chaque valeur avec surcharges de Bruxelles, allant du 5c au 1F ; pour les grosses valeurs, 3.50F, 5F & 10F, il faudra se « contenter » (excuser du peu !) de grands blocs.



<u>Quelques exemples choisis de grands ensembles pour les 3 grosses valeurs – surcharge B2</u>



5 Fr. carmin-rose
I.1+A.1 / D : 14
positions 27-28 / 37-38 / 47-48



3,50 Fr. vermillon
I+A / D : 14¼
positions 34-35 / 39-40 / 44-45



10 Fr. vert
I.1+A.1 / D : 14¼
positions 21-22 / 26-27 / 31-32



10 Fr. vert
I.1+A.1 / D : 14¼
positions 30 / 35 / 40 / 45

Par valeurs surchargés

Par contre, nous avons remis à jour le recensement sur base de la méthodologie et des indices de rareté mis en place par Mr Brian Hudson du Belgian Congo Study Circle dans son étude « *Plating Mols Stamps* ».

Nous examinerons donc valeur par valeur les combinaisons de planche avec les types de surcharges apposées à Bruxelles et complété des dentelures.
Les indices de rareté sont extraits de l'étude précitée et ont été mis à jour en fonction des découvertes « récentes » & de l'examen de diverses collections. Il est clair que ces indices sont subjectifs et sont à interpréter en fonction de votre expérience en la matière.

Les codes sont les suivants :

- A : very common – très commun
- B : common – commun
- C : fairly uncommon – peu commun
- D : scarce – rare
- E : rare – extrêmement rare
- X : probably unknown – probablement inconnu

Les indications entre parenthèses correspondent aux codes ci-dessous avec le premier code pour les timbres neufs, le second pour les timbres oblitérés tels que (DE) – donc D pour le neuf et E pour l'oblitéré.
La lettre p signifiant perfin soit perforation ou dentelure en anglais.
Dans le cas présent des surcharges de Bruxelles, seuls les codes E & X sont à appliquer aux timbres oblitérés, qu'ils soient détachés, sur fragments ou sur plis. Les oblitérations « premier jour » de Boma 1er janvier 1909 étant « moins rares» que les autres oblitérés. (Voir chapitre 8)

5c vert

Combinaisons de planche	surcharge	dentelure / rareté
I1+A1 – brun-rouge	B2	p15 (EX)
I1+B1 (*)	B2	p14 (DE), p15 (CE), p14,5-15 (CE)
I1+B1	B3	p? (EX)
I1+B1	B5	p? (EX)
I1+B1	B6	p? (EX)
I2+B2	B2	p14 (CE)
I2+B2	B3	p14 (DE)
I2+B2	B4	p14 (DE)
I2+B2	B5	p14 (DE)
I2+B2	B6	p14 (DE)
I2+B2	B7	p14 (DE)
I2+B2	B8	p14 (EX)

(*) les 5c B2 se voient plus souvent sur I1+B1 que sur I2+B2

10c carmin »

Combinaisons de planche	surcharge	dentelure / rareté
I2+A3 bleu	B2	p14 (EX)
I2+A4	B2	p15 (DE)
I2+A4	B6	p13.5 (DE)
I3+A5	B5	p14.5-15 (EE)
I3+A5	B6	p14.5-15 (DE

I4+A5	B1	p14.5-15 (DE)), p14,5 (DE), p15-14.5 (DE)
I4+A5	B2	p14.5-15 (CE), p14,5(CE), p15(CE),p 15-14,5
I4+A5	B4	p14.5-15 (DE)
I4+A5	B5	p14.5-15 (DE), p14(DE), p15(DE)
I4+A5	B6	p14.5-15 (DE), p14(DE), p15(DE)
I4+A5	B7	p14.5-15 (EE), p15 (EE)
I4+A5	B8	p14.5-15 (EE), p15 (EE)
I4+A5 – choux-rouge	B2	p15(DE)
I4+A5 – choux-rouge	B4	p15(DE)

15c ocre

Combinaisons de planche	**surcharge**	**dentelure / rareté**
I+A1a	B2	P13.5-14 (EE), p15(EE)
I+A1a	B6	p15(EX)
I+A1b	B1	p14 (EE)
I+A1b	B2	p13.5 (DE), p14 (DE), p12-14(DE), p15(DE)
I+A1b	B3	p14 (DE)
I+A1b	B4	p14 (DE)
I+A1b	B5	p14 (DE)
I+A1b	B6	p13.5(DE), p14.5-15(DE), p13.75, p14,p15
I+A2	B2	p? (EX)

25c bleu

Combinaisons de planche	**surcharge**	**dentelure / rareté**
I2+A2	B1	p14,5-15 (EE)
I2+A2	B2	p15 (DE), p14,5-15(DE),p15-14.5, p13.75
I2+A2	B3	p14,5-15 (DE), p14.5 (DE)
I2+A2	B4	p15 (DE), p14,5-15(DE), p14.5, p15-14.5
I2+A2	B5	p14,5-15(DE), p14.5 (DE)
I2+A2	B6	p13.5 (EE), p14.5-15 (EE),p13.75, p14.5, p15

40c vert-bleu

Combinaisons de planche	**surcharge**	**dentelure / rareté**
I2+A1a	B2	p12-14(EX)
I2+A1b	B2	p14 (CE), p15 (DE), p12-14(DE)
I2+A1b	B3	P14(EE),
I2+A1b	B4	p14 (DE), p12-14 (DE)
I2+A1b	B5	P14 (EE)
I2+A1b	B6	p14 (DE), p12-14(DE)

50c olive

Combinaisons de planche	**surcharge**	**dentelure / rareté**
I1+A2 ou I2+A2	B1	p14 (DE), p14.5-15(DE),p14.5, p15(DE)
I1+A2 ou I2+A2	B2	p14 (DE), p15(DE), p14.25
I1+A2 ou I2+A2	B3	P15 (EE)
I1+A2 ou I2+A2	B5	p14 (CE), p14.25

I1+A2 ou I2+A2	B6	p15(DE), p14.5-15(DE), p14(DE)
I1+A2 ou I2+A2	B7	p14 (EE)
I2+A2 jaune-olive	B6	p14 (DE)

1F carmin

Combinaisons de planche	**surcharge**	**dentelure / rareté**
I1+A1 violet	B2	p14.5-15 (DX), p14.25-14.75
I1+A1 violet	B6	p14.5-15 (EX)
I1+A1 lilas	B1	p14 (EX)
I2+A2	B1	p15 (DE)
I2+A2	B2	p14 (DE), p15(DE), p16(CE)
I2+A2	B5	p13.5 (DE), p15(DE), p16(CE)
I2+A2	B6	p13.5 (DE), p16(DE)
I2+A2	B7	p13.5 (DE) , p15(DE), p16(CE)
I2+A2 carmin lilas	B1	p15 (DE)
I2+A2 carmin lilas	B2	p15 (DE), p16(DE)

3.50F vermillon

Combinaisons de planche	**surcharge**	**dentelure / rareté**
I+A	B1	p14.25 (EE)
I+A	B3	p14.25 (EE)
I+A	B2	p14.25 (DE)
I+A	B5	p14.25 (EE)
I+A	B6	p14.25 (EE)

5F carmin-rose

Combinaisons de planche	**surcharge**	**dentelure / rareté**
I+A1 carmin-rose	B2	p14,5-15 (DE), p14(DE)
I+A1 carmin-rose	B6	p14,5-15 (DE)
I+A1 carmin	B1	p14 (DE)
I+A1 carmin	B2	p14 (CE), p12-14(EE), p14.5-15, p13.5-14
I+A1 carmin	B3	p14 (CE), p12-14(EE), p14.5-15
I+A1 carmin	B4	p? (CE)
I+A1 carmin	B5	p14 (DE), p12-14(EE)
I+A1 carmin	B6	p14 (DE), p15(DE), p14.5-15

10F vert dent.14.25

Combinaisons de planche	**surcharge**	**dentelure / rareté**
I1+A1	B1	p14.25 (EE)
I1+A1	B2	p14.25 (DE)
I1+A1	B3	p14.25 (EE)
I1+A1	B5	p14.25 (DE)
I1+A1	B6	p14.25 (EE)

Surcharges sur anciennes combinaisons

Les anciennes combinaisons de planches sont à rechercher car elles correspondent aux timbres signalés dans l'arrêté du 16 novembre 1908.

Nous parlons des 5c I1+B1, 10c I2+A4 et I3+A5, 15c I+A1a, 50c nuance jaune olive & 5F carmin foncé. Une bonne connaissance des timbres Mols et du planchage permettra aux collectionneurs de cette émission de faire des découvertes, voire des chopins dans les timbres mis en vente publique ou sur internet, car en général, le type de combinaison de planche n'est pas signalé.

Attention aussi aux fausses surcharges qui le seront d'autant plus souvent sur ces anciennes combinaisons, vu que la plupart des faussaires ne savent pas reconnaitre les différentes combinaisons de planches.

En voici quelques exemples authentiques :

Surcharge B2



5 c. vert
I.1+B.1 / D : 15
positions 4-5 / 9-10
n° de feuille 488



10 c. carmin
I.2+A.4 / D : 15
positions 19-20 / 24-25



15 c. ocre-brun
I+A.1a / D : 13½ x 14
position 32



50 c. jaune-olive
I+A.2 / D : 14
position 50



5 Fr. carmin-rose
I.1+A.1 / D : 14
position 6

feuille complète avec l'ancienne combinaison de planche



Surcharge B5

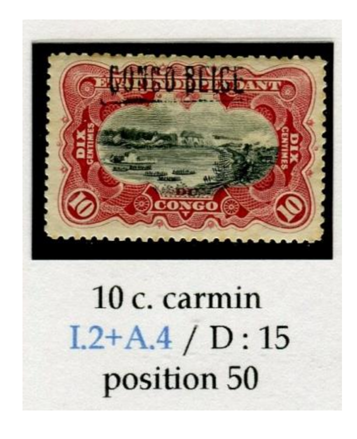


50 c. jaune- olive
I+A.2 / D : 14¼
position 49

Surcharge B6



10 c. carmin
I.2+A.4 / D : 14
position 44



10 c. carmin
I.2+A.4 / D : 15
position 50



10 c. carmin
I.3+A.5 / D : 15
position 31
combinaison dite « marée blanche »



15 c. ocre
I+A.1a / D : 15
position 28

Surcharges faites par complaisance

Comme signalé plus haut, Mr Saussez a sorti le cachet B2 du Ministère pour surcharger obligeamment des timbres présentés par des particuliers. En plus des combinaisons de planches anciennes qui ont été surchargées, on rencontre aussi des valeurs aux anciennes couleurs du XIXème siècle qui ont été «également surchargées, et donc autre que les timbres signalés dans l'arrêté du 16 novembre 1908, à savoir le **5c brun-rouge, le 10c bleu, le 1F violet & le 1F lilas.** *(notez que c'est cette couleur « lilas » qui est reprise dans l'arrêté du 16 nov.1908 – erreur probable dans le texte car c'est bien la nuance carmin du 1F qui était visée)*



Ces timbres sont rares et font partie des curiosités
de cette émission de Mols avec surcharge de Bruxelles.

4.- Curiosités de surcharges

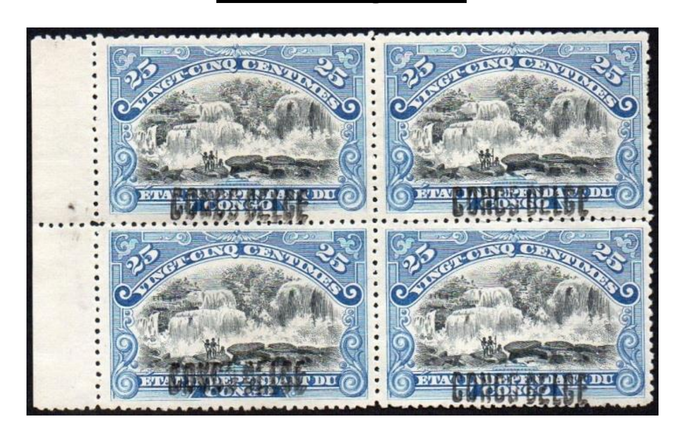
Les curiosités sur timbres surchargés Bruxelles sont particulièrement rare à trouver de part leur faible tirage mais aussi et surtout à cause de la qualité du travail effectué dans les bureaux du Ministère. Seul le cachet B2, que Saussez a sorti du Ministère pour surcharger des exemplaires de particuliers, présente un peu plus de curiosités.

Ces curiosités peuvent être classées comme suit :

- Curiosités dues à l'application normale des surcharges par fort encrage, aspect brouillé, trace de l'encadrement de la surcharge
- Surcharges renversées
- Surcharges doubles
- Surcharges déplacées, en haut ou en bas, dans le centre, à cheval, ….
- Curiosité de la dentelure : « grand »/ « large » timbre ou « petit » / « étroit » timbre
- Curiosités particulières

Curiosités lors de l'application normale

Surcharge B2



25c - I2+A2
Surcharge brouillée – fort encrage
L'employé à bougé lors de la frappe

Surcharge B6



3,50 Fr. vermillon
I+A / D : 14¼
position 15

5 Fr. carmin
I.1+A.1 / D : 15
position 10

10Fr. vert
I.1+A.1 / D : 14¼
position 48

Surcharge B6 avec trace de l'encadrement inférieur de la surcharge
C'est une caractéristique des B6, très utile dans l'expertise des surcharges authentiques

Surcharges renversées

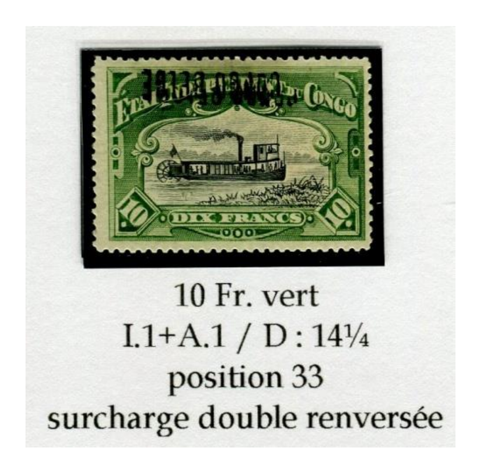
Surcharge B2



10 c. carmin
I.2+A.4 / D : 15
position 24

Surcharge renversée
et déplacée en bas
Ancienne combinaison
de planches

Surcharge B5



10 Fr. vert
I.1+A.1 / D : 14¼
position 33
surcharge double renversée

Surcharge B6







10 Fr. vert
I.1+A.1 / D : 14¼
position 50



D : 14½

Surcharge de complaisance
sur 1F violet



5F carmin
2 surcharges renversées
Sur paire verticale de gauche



50 c. olive
I+A.2 / D : 14½x15
positions 4-5 / 9-10

4 surcharges déplacées en haut
Dont 3 sont renversées

Surcharges doubles

Surcharge B2



15 c. ocre
I+A.1a / D : 15
position 5
surcharge double



25 bleu
I2+A2 / D : 14.5
1er jour Boma 01/01/1909
Surcharge double

Surcharge très faiblement encrée
Seconde surcharge normale par dessus

Surcharge B6



10 c. carmin
I.2+A.4 / D : 14
position 3



1 Fr. violet
I.1+A.1
D : 15

Surcharges doublées Toutes deux faiblement encrée	Surcharges doublées dont une déplacée Complaisance

Surcharges déplacées

Surcharge B2



5 c. vert
I.1+B.1 / D : 14
position 28



25 c. bleu
I.2+A.2 / D : 15
position 20

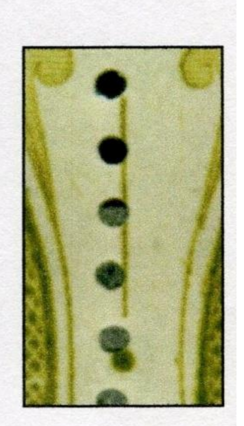


3,50 Fr.
I+A / D : 14¼
position 44

Surcharges déplacées dans le centre.

Surcharge B1





I.2+A.2 / D : 14¼
positions 11-12 / 16-17
(surcharge apposée dans le haut sur le 12)

Seule la présence de ces marques permet d'être certain qu'il s'agit de I.2

Surcharge déplacée en haut sur le timbre
du coin supérieur droit - pos 12

Surcharge B5



50c. olive
I+A2 / D : 14
Surcharge déplacée
en haut



5 Fr. carmin
I.1+A.1 / D : 14
position 50

Surcharge déplacée
dans le centre



50c. olive
I+A2 / D : 14
Surcharge déplacée
à cheval

Surcharge B6



D : 15

1F violet - complaisance
Surcharge oblique



10 c. carmin
I.3+A.5 / D : 14½x15
positions 41-42 / 46-47
combinaison dite « marée blanche »

Ancienne combinaison de planche
Surcharges déplacées en bas
et obliques pour la paire supérieure

Curiosités de dentelure

Surcharge B2



1 Fr. carmin
I.2+A.2 / D : 15
positions 33-34-35
perforation horizontale supplémentaire
au milieu des timbres



Paire verticale du 40 c. vert-bleu
I.2+A.1b / D : 14
positions 11-16

Décalage vers le haut et légèrement
oblique de la dentelure entre ces deux
timbres, créant ainsi un timbre « haut »
et un « étroit »

Surcharge B4



15c ocre
I+A1b / D : 14
Dentelures verticales proche du cadre,
surtout à droite, donnant un timbre « étroit »

Curiosité particulière

Surcharge B4



15 c. ocre
I+A.1b / D : 14
positions 31-32-33-34 / 41-42-43-44



Note manuscrite & paraphe
« *feuille remise pour Monsieur le Ministre* »

5.- Origine des surcharges mixtes sur timbres se tenant

Comme nous l’avons expliqué plus haut, les cachets étaient auto-encrés par le système à basculement. Le préposé employait donc celui-ci jusqu’au moment où, la réserve d’encre s’étant épuisée dans le tampon, la surcharge devenait trop faible.

Pour ne pas freiné le travail, au lieu de recharger le tampon d’encre, il prenait un autre des cachets et continuait à surcharger. On peut donc trouver des timbres se tenant, en paires ou blocs, présentant deux types différents de surcharges dont l’une est faible et l’autre bien encrée, créant ainsi des surcharges mixtes.



B4	B3



B4	B1

B5	B2
B5	B2
B1	B2
B1	B2

Le travail de surcharge s’effectuait par colonne verticale de haut en bas. Dans le bloc ci-contre le fonctionnaire (Saussez d’après le paraphe) a commencé la feuille avec le cachet B5 et ne le trouvant plus assez encré a changer de cachet pour prendre le B1. Mais celui-ci étant également à court d’encre, il change à nouveau pour continuer sa feuille avec le cachet B2. On voit nettement les différences d’encrage des surcharges. Cas exceptionnel présentant trois surcharges de Bruxelles différentes.

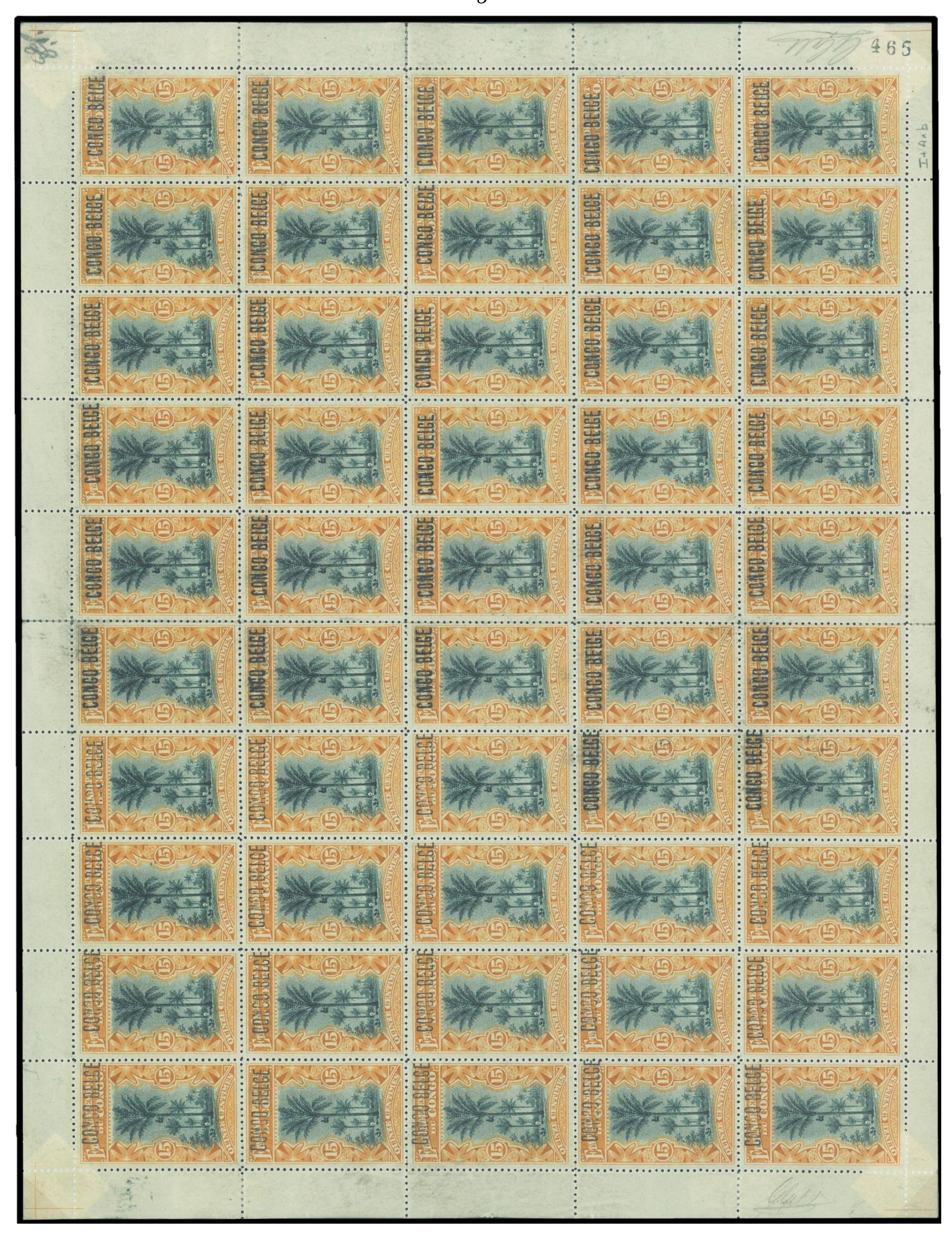
B1	B2

La surcharge B1 est très rare sur 25c
À se demander si on ne la trouve que dans cette configuration ?





Sur cette feuille (réduite à 95 %) surchargée par Emile Saussez on constate que les 2 premières colonnes verticales et les huit premiers timbres de la troisième colonne sont surchargés B6, on voit bien que l'encrage de la surcharge est de plus en plus faible. Saussez change ensuite de cachet et utilise le cachet B3 bien encré.



On voit encore plus nettement sur cette feuille de 15 c., grâce à sa couleur ocre, le changement de cachet dû au manque d'encrage. Les 3 premières colonnes verticales et les trois premiers timbres de la quatrième colonne sont surchargés B4, le restant de la feuille par le cachet B3, paraphe d'Emile Saussez.



B8	B8	B7	B7
B8	B8	B7	B7

Dans ce bloc de huit du 10 c. on distingue nettement les différences d’encrage entre les deux premières colonnes surchargées B8 et les deux suivantes surchargées B7.



B2+B2	B6
B2	B6

Si la pression exercée sur le cachet était trop faible, la surcharge était peu apparente et l’on devait alors la refrappée en créant ainsi une surcharge double (rare avec les surcharges de Bruxelles) comme l’illustre le timbre supérieur gauche du bloc du 5 c. ci-dessus. On changea de cachet au cours du travail de surcharge de la colonne suivante.



B6	B6+B4
B6	B4

Il pouvait arriver qu’au changement de cachet le fonctionnaire s’aperçoive que la dernière surcharge frappée était trop faible, dans ce cas il refrappait une nouvelle surcharge au-dessus de l’ancienne, provoquant de ce fait une surcharge double mais mixte (rarissime en surcharge de Bruxelles). C’est le cas dans le bloc de quatre ci-dessus où le timbre supérieur à droite présente une surcharge faible B6 surmontée d’une surcharge bien encrée B4.

En conclusion, on peut affirmer que le travail de surcharge à Bruxelles fut effectué avec un grand soin et que les surcharges mixtes sur paires ou ensembles n'ont aucunement été « fabriquées » mais sont le résultat de la façon de travailler des fonctionnaires Saussez et Flamine du ministère des colonies et sont des pièces rares à rechercher. Ce travail était si lent qu'après quelques semaines on décida de faire surcharger typographiquement le stock restant (estimé néanmoins à 500.000 timbres soit 10.000 feuilles) à l'imprimerie du journal « La Cote Libre ».

Une petite énigme: une feuille du 5 Fr. carmin revêtue de la surcharge locale au type 3 mais comportant dans le coin supérieur gauche le paraphe à demi effacé d'Emile Saussez.



Après examen et comparaison il s'avère qu'il s'agit bien du paraphe authentique et que les surcharges sont bien des locales 3. Trois hypothèses sont possibles :

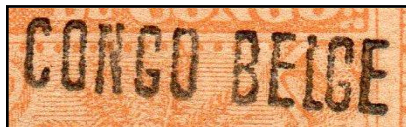
1) Le fonctionnaire Emile Saussez paraphait à l'avance les feuilles qu'il comptait surcharger et quand on décida d'arrêter le travail de surcharge au ministère cette feuille ne fut pas envoyée à « La Cote Libre » pour être surchargée typographiquement mais envoyée au Congo. Peu probable.
2) La feuille surchargée au Congo est achetée sur place et revient en Belgique où l'on demande à Saussez de la parapher pour lui donner une apparence de surcharge de Bruxelles, bien plus rare et beaucoup plus recherchée par les collectionneurs. Un peu rocambolesque mais possible.
3) Au moment où les quinze cachets arrivent au Ministère à Bruxelles et avant qu'on fasse la répartition entre les huit types qui devaient rester à Bruxelles et les sept types à envoyer au Congo, le fonctionnaire Saussez commence le travail avec un cachet qui finalement partira au Congo. C'est l'hypothèse qui nous séduit le plus car la plus vraisemblable et cela voudrait dire que cette feuille serait revêtue de surcharges locales mais apposées à Bruxelles !!! A méditer.

6.- Surcharges de Bruxelles sur entiers postaux

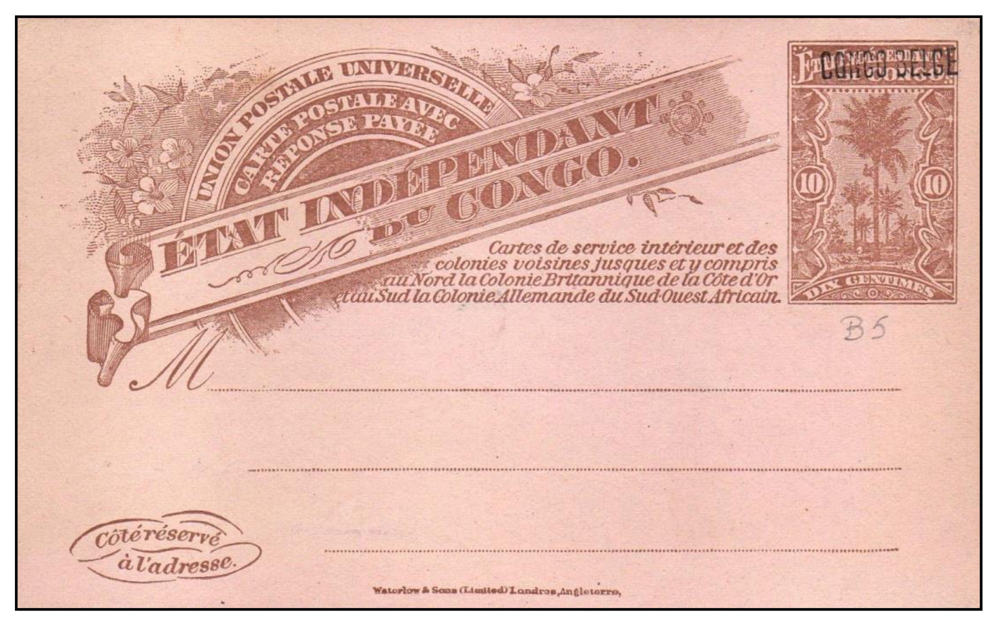
Selon le Docteur Jacques STIBBE dans son ouvrage « *Les entiers postaux du Congo et du Ruanda-Urundi* », les quelques cartes (entiers postaux) neuves connues avec la surcharge de Bruxelles doivent être considérées comme des essais.

À ce jour, nous avons recensé un entier EP #21 avec surcharge B3 et un entier double EP #25 avec surcharge B5, tout deux reproduits ci-dessous. L'abbé Gudenkauf signalait également un entier EP #21 surchargé B1.



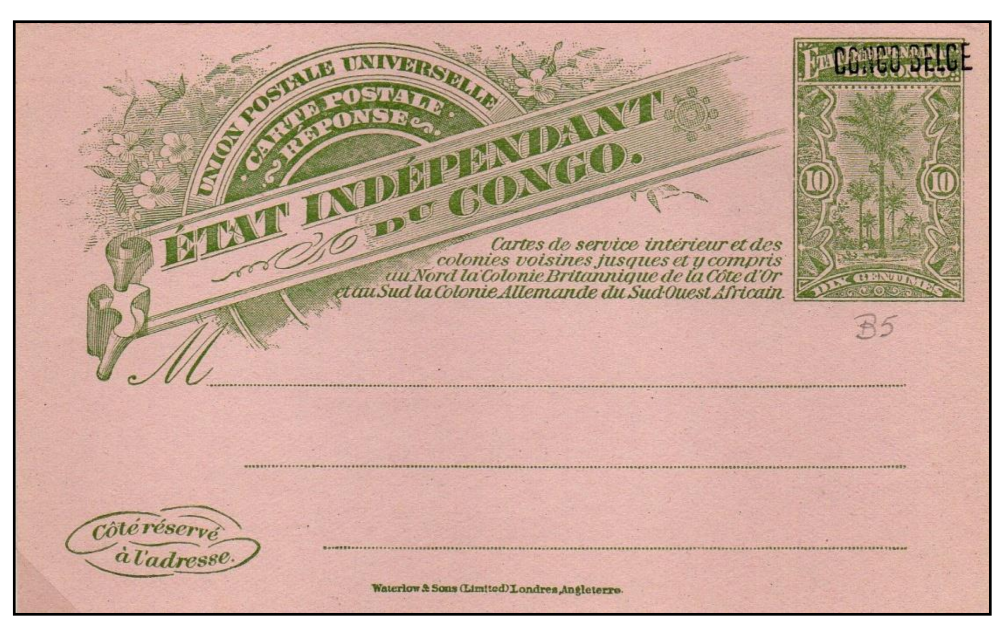


Surcharge B3, légèrement oblique te déplacée vers le bas.
Ex-collection Gudenkauf





Surcharge B5





Surcharge B5

7.- Emploi postal des timbres avec surcharges de Bruxelles

Ces timbres avec surcharges de Bruxelles n'ont jamais été envoyés officiellement au Congo Belge ; si nous retrouvons aujourd'hui ces timbres en oblitéré ou sur documents, c'est que des philatélistes « avertis » les ont envoyés sous enveloppe à leurs correspondants au Congo afin qu'ils les fassent oblitérer ou qu'ils les leur renvoient apposés comme affranchissement sur des lettres.

Cependant il faut bien noter que ces timbres avec surcharges CONGO BELGE apposées à Bruxelles sont parfaitement valable pour l'affranchissement et que rien ne les différencie des timbres surchargés localement, sauf de menus détails qui intéressent uniquement les philatélistes que nous sommes.

7a.- oblitération Premier Jour à Boma le 1er janvier 1909

S'il est vrai qu'aujourd'hui collectionner des premiers jours sur timbres isolés ou sur feuillets a peu d'intérêt philatélique, ce n'était guère une pratique courante au début du 20ème siècle et encore moins dans les colonies.

Des philatélistes belges ont toutefois envoyés au Congo des timbres surchargés CONGO BELGE à Bruxelles, pour les faire oblitérer au bureau de Boma, capitale du Congo Belge, le 1er janvier 1909. Ces timbres sous enveloppe ont certainement pris un bateau portugais partant de Lisbonne le 6 décembre 1908 et arrivant à Matadi le 25 décembre. (Selon recensement de l'Abbé Gudenkauf)

Nous avons rencontré à ce jour les timbres suivants, uniquement avec la surcharge B2 :

Surcharge Bruxelles B2			
valeurs	**planche**	**Dent.**	**Dent.**
5c	I1+B1	D14	D15
10c	I2+A4	-	D15
15c	I+A1a	-	D15
15c	I+A1b	D14	-
25c	I2+A2	D14,5	
40c	I2+A1	D14	
50c	I2+A2	-	D15
1 F	I2+A2	-	D15
3,50 F	I+A	D14,5	-
5 F	I1+A1	D14	-
10 F	I1+A1	D14,5	-

On remarque que les 5c et 10c ne se rencontrent que sur leurs anciennes combinaisons de planches, respectivement I1+B1 et I2+A4 ; de plus, le 15c est aussi présent avec son ancienne combinaison de planches I+A1a.
Le 1F carmin se rencontre uniquement avec la dentelure rare D : 15 (selon une étude de Brian Hudson BCSC – Plating Mols Stamps, sur 100 timbres 1F carmin, 93 sont dentelés 14, 6 sont dentelés 16 (15.7 pour être précis) et seulement 1 est dentelé 15 !

Toutes les oblitérations de Boma sont avec les heures 7-8



Notez aussi que tous les 3.50F recensés, présentent un décentrage majeur du timbre vers le coin supérieur droit.

Ces timbres sont excessivement rares à trouver et les heureux collectionneurs qui en possèdent ont ou sont en train de reconstituer timbre par timbre leur série. À ce jour, nous n'avons pas trouvé trace d'une série complète vendue dans une salle de vente.

De rares grands ensembles existent avec cette oblitération « premier jour » de Boma, ils ont été exécuté sur ordre et n'ont pas été employés sur courrier. Ce sont des blocs de 4, 6 et 9 timbres.

Au vu de tous ces éléments, nous pensons qu'un seul jeu de feuille a été annulé le 1er janvier 1909, soit 50 timbres de chaque valeur.

Nous illustrons ci-dessous les seuls blocs que nous avons recensés à ce jour.





5c vert
I1+B1 / D : 14
Position 29-30 / 34-35
Vient au dessus du bloc de 6 ci dessous



5 c. vert
I.1+B.1 / D : 14
positions 39-40 / 44-45 / 49-50



10 c. carmin
I.2+A.4/ D : 15
positions 3-4-5 / 8-9-10 / 13-14-15



50 c. olive
I.2+A.2 / D : 15
positions 13-14-15 / 18-19-20 / 23-24-25

7b.- Timbres oblitérés

En plus des oblitérations premiers jours de Boma 1er janvier 1909, on rencontre également des surchargés de Bruxelles oblitérés, dans divers bureaux à des dates ultérieures. Ils furent donc aussi envoyés par des philatélistes au Congo mais y sont parvenus dans le courant de 1909. Ils furent oblitérés dans d'autres bureaux que Boma, dont Matadi, Léopoldville, … Certains de ces oblitérés sont encore sur fragments d'enveloppe, prouvant bien leur emploi postal.

Surcharge B1



10c.carmin I4+A5
Bruxelles B1
Matadi 6 février 1909
Signature Gaston Flamine

Surcharge B4



15c ocre I+A1b
Bruxelles B4
Matadi 6 avril 1909



25c. bleu type I
Bruxelles B4
Matadi 6 février 1909



15c. ocre I+A1b
Bruxelles B4
Matadi 6 avril 1909

Surcharge B5



10c carmin (ex Collection Keach)
I3+A5 – D : 14.5
Matadi 6 avril 1909
Ancienne combinaison de planches

Surcharge B6



5c vert – surch B6
I2+B2 / D : 14
Position 30
Léopoldville 6 ?? 1909

Surcharge B8



7c.- Emploi sur documents

Très peu de documents ont été recensés avec des surcharges de Bruxelles ; on peut toutefois les classer en 3 catégories :

- Emploi sur pli au bon tarif en vigueur
- Emploi sur pli avec affranchissement superfétatoire
- Emploi mixte sur pli avec des timbres à fausses surcharges

Rappelons une fois de plus que c'est grâce à des philatélistes « avertis » que nous disposons à ce jour de courrier avec ces timbres. Certains diront que c'est « philatélique » ; oui bien sur, loin de nous de le nier mais il faut guère oublier que sans ces philatélistes de l'époque nous n'aurions pas grand-chose à mettre dans nos collections pour la plupart des séries ou valeurs rares. Certains de ces philatélistes & marchands ont quand même été jusqu'à créer des affranchissements correctspar rapport au tarif, sur les lettres qui leur étaient destinés. De cette époque, nous pouvons citer les archives Foulon, Clavareau, Beaufaux, Gisquière, Bickel, Lambotte, …..

Emploi sur pli au bon tarif en vigueur



Lettre recommandée expédiée de Boma le 23 février 1909 à destination de Mr Beaufaux à Bruxelles où elle parvint le 20 mars (cachet de Bruxelles / Réception au verso).

Tarif valable jusqu'au 1er avril 1910 : 2 ports (2x50c) + recommandation (50c) = 1.50 Fr
Griffe encadrée italique de recommandation sous N° 1041.

Affranchissement correct à 1.50 Fr à l'aide de :
5c vert I2+B2 – surcharge B8 – bloc de 16 – D:14 – paraphe d'Emile Saussez
10c carmin I4+A5 – surcharge Locale L2 – bande verticale de 3
40c vert bleu – surcharge Locale L1



Entier postal expédié en recommandé de Boma le 8 février 1909 à destination de Mr Beaufaux à Bruxelles où il parvint le 27 février. Entier non écrit.
Tarif valable jusqu'au 1er avril 1910 : carte postale (15c) + recommandation (50c) = 65c
Griffe encadrée italique de recommandation sous N° 727.
Affranchissement correct à 60c (*) à l'aide de :
Entier Stibbe #21 à 15c avec surcharge Locale L1 + 5c vert I2+B2 – bloc de 4 surcharge typo
+ 25c bleu I2+A2 – surcharge B2
(*) cet affranchissement à 60c correspond au tarif à10c de la carte postale à moins de 5 mots (analogue aux cartes illustrées envoyées avec mention CARTE POSTALE biffée et surchargée « imprimé » ; sinon, il manque 5c à l'affranchissement (sans taxation)

Emploi sur pli avec affranchissement superfétatoire



Lettre recommandée expédiée de Matadi le 6 février 1909 à destination de Mr Beaufaux à Bruxelles.
Tarif valable jusqu'au 1er avril 1910 : simple port (50c) + recommandation (50c) = 1 Fr
Affranchissement superfétatoire : **1F carmin – surcharge B7 - bloc de 4 - coin de feuille**
Griffe encadrée italique de recommandation sous N° 261.



Lettre recommandée expédiée de Boma le 23 février 1909 à destination de Mr Beaufaux à Bruxelles où elle parvint le 20 mars (cachet de Bruxelles / Réception au verso).
Tarif valable jusqu'au 1er avril 1910 : 1 ports (50c) + recommandation (50c) = 1 Fr
Griffe encadrée italique de recommandation sous N° 1024.

Affranchissement superfétatoire à 1.75 Fr à l'aide de :

5c vert I2+B2 – surcharge B8 – paire + isolé bdf

40c vert-bleu – surcharge typo – bloc de 4 cdf – pos 4-5/9-10 (10 surch longue T2)



Lettre recommandée expédiée de Boma le 10 août 1910 à destination de Mr Gisquière / Ave du Midi à Bruxelles où elle parvint le 29 août (cachet de Bruxelles / Réception au verso).
Tarif valable à partir du 1er avril 1910 : 1 ports (25c) + recommandation (25c) = 50c.
Griffe encadrée italique de recommandation sous N° 4500
Affranchissement superfétatoire à 2.45 Fr à l'aide de :

15c ocre I+A1b – surcharge B3 – fortement déplacée à droite (E final hors du timbre)

5c surch. Locale L5, 10c L4, 25c regravé L2, 40c L2, 50c L5 & 1F L5

Emploi mixte sur pli avec des timbres à fausses surcharges

Plusieurs lettres sont connues avec un mixte de timbres Mols surchargés, avec une partie de ces timbres présentant de fausses surcharges, toutes envoyée à Mr Lucien SMEETS, avenue Louise 36 à Bruxelles. La plupart de ces lettres ont l'adresse grattée ou découpée.
Il nous parait utile de les mentionner car elles peuvent figurer dans nos collections, soit dans celle des fausses surcharges, soit dans un chapitre pour « Faux pour tromper la poste ».



Lettre recommandée expédiée de Banana le 20 février 1909 vers Bruxelles affranchie à 10,45 Fr. au lieu de 1 Fr. (port simple + recom). Au verso, cachet maritime « MATADI A BORDEAUX 29 -2 L.L. N° 1 » et *cachet d'arrivée Bruxelles (Réception) 12 mars 09.*
Le 10 c. est revêtu de l'authentique B6, le 15 c. de l'authentique surcharge B4.
Par contre la bande de 4 du 5 c. et le 10 Fr. sont revêtus d'une fausse surcharge B5.
De plus, le 10 Fr. fut réemployé après lavage de l'oblitération plume.



Lettre recommandée de Boma le 12 avril 1909 vers Bruxelles. Affranchissement de complaisance à 11,40 Fr. - Arrivée « Bruxelles – Réception 1 mai 1909 »
Les 6 timbres à 15 c. (I+A.1b) sont surchargés B4 ainsi que le timbre à 40 c. (I.2+A1b) qui comporte le paraphe de Flamine sur le bord de feuille. Le timbre à 10 Fr. a été lavé pour faire disparaître une annulation plume et est pourvu d'une fausse surcharge.
Le timbre à 10 c. (I.2+A.4) est surchargé par une double fausse surcharge.

8.- Tirages des Princes – surchrges de Bruxelles

Sortis en mars 1909, les timbres du « tirage des Princes » reçurent, à l'exception de deux feuilles de chaque valeur, la surcharge CONGO BELGE ; six feuilles de chaque valeur furent surchargés à la main à Bruxelles au type B2 et B5 (on connait un exemplaire du 3,50 Fr. surchargé B6 et la littérature signale un seul exemplaire d'un 15c ocre surchargé B8 (existence non confirmée)), donc seulement 300 exemplaires de chaque valeur.

Les 92 feuilles restantes du tirage total de 100 feuilles de chaque valeur furent envoyées à l'imprimerie de « La Cote Libre » pour y recevoir la surcharge typographique.

Les 3.50 F & 10 F Princes ont été imprimés sur un papier filigrané
« JAs WRIGLEY & SON Ld – 219 ». On rencontre donc des Princes avec surcharge B2 sur papier filigrané pour ces 2 grosses valeurs.

Nous n'avons jamais rencontré de Bruxelles Prince en oblitéré ; par contre la littérature signale que des 3.50F, 5F & 10F existeraient en oblitéré.

Tirage des Princes – surcharge B2

Connue sur toutes les valeurs de la série Prince



Les surcharges de Bruxelles sur Princes existent en bloc de 4, mixte de B2& B5 et il subsiste encore deux jeux en feuille complète, également mixte de B2& B5.




TIRAGE DES PRINCES SURCHARGE B2 1 Franc I.2+A.2 D : 14
5


TIRAGE DES PRINCES SURCHARGE B2 3,50 Francs I+A D : 14


TIRAGE DES PRINCES SURCHARGE B2 5 Francs I+A.2 D : 14
5


TIRAGE DES PRINCES SURCHARGE B2 10 Francs I.2+A.1 D : 14

Tirage des Princes – surcharge B5

Connue uniquement sur les 5c, 10c, 15c, 25c, 40c, 50c & 1F

5 c. vert
I.2+B.2 / D : 14
position 50

15 c. ocre
I+A.3 / D : 14
position 1

10 c. carmin
I.4+A.5 / D : 14
position 40

25 c. bleu
I.3+A.2 / D : 14
position 46

40 c. vert-bleu
I.2+A.1b / D : 14
position 50

50 c. olive
I+A.2 / D : 14
position 46

1 Fr. carmin
I.2+A.2 / D : 14
position 50

Tirage des Princes – surcharge B6

Seul exemplaire connu sur 3.50F Prince en B6, avec caractéristique trace de l'encadrement inférieur de la surcharge



3,50 Fr. vermillon
I+A / D : 14
position 8

Curisosités de surcharge Bruxelles B2 sur Prince

Par rapport au tirage normal, encore moins de curiosités ont été recensées pour les surcharges de Bruxelles sur le tirage des Princes. Nous sommes donc en présence de véritables raretés, d’autant plus qu’il n’a été émis que 300 timbres de chaque valeur !

Surcharges déplacées dans le centre



5 Fr. carmin
I+A.2 / D : 14
position 32

10Fr. vert
I.2+A.1 / D : 14
position 34

Surcharge renversée



40c- vert-bleu
I2+A1b / D : 14
Positions 41-42 / 46-47
Surcharge renversée - pos 42
Surcharge déplacée dans le centre - pos 41

9.- Fausses surcharges

Sans trop entrer dans ce sujet qui sera traité dans un futur « Les Congolâtres », il nous semble utile évidement d'attirer votre attention sur la présence de fausses surcharges en timbres neufs, mais aussi en oblitérés ou sur plis.

Les fausses surcharges sont attribuées à tels ou tels types de surcharge de Bruxelles car leur longueur et la position de chacune des lettres de la surcharge correspondent également à ce type; cela permet donc alors de parler de fausse B3 ou de fausse B5 par exemple. Cependant, il est clair que toutes les caractéristiques propres aux authentiques ne sont pas respectées. Toutefois, certaines fausses surcharges sont très dangereuses et la différentiation porte parfois sur des détails très spécifiques.



5F carmin – fausse B3
Correspond parfaitement à la B3 sur l'échelle Maes
Mais les lettres sont trop grandes, ressemblant aux lettres de la Locale L7
Encre trop grise pour une surcharge de Bruxelles, ayant une encre bien noire
Pas de signature au verso, mais plusieurs fausses surcharges connues de ce type sont signée par le faussaire Nysten (ex Collection Abbé Gudenkauf)



Fausse double surcharge B5 apposée sur un 10 Fr. (I.1+A.1 D : 14¼ position 41) dont on a fortement estompé par lavage l'annulation plume. Le timbre est ensuite collé sur une enveloppe de réemploi et annulé par une fausse oblitération de Matadi.

L'abbé Gudenkauf signalait les fausses surcharges suivantes, toutes conformes avec l'échelle Maes :

- 1er type de fausse B2 : où la barre oblique « N » de « CONGO » s'accroche au milieu de la barre verticale de droite
- 2ème type de fausse B2 : où les lettres « B » et « G » sont « trop arrondies » ; parfois signée Nysten, parfois renversée
- Fausse B4 : sur 10c. signé SPhB et notée B4 par erreur
- 1er type de fausse B5 : trop courte par rapport à l'échelle Maes, la frappe en est faible, car peur encrée ; la barre inférieure du premier « E » de « BELGE » est souvent interrompue en son milieu. Cette fausse B5 est présente sur les lettres « Smeets »
- 2ème type de fausse B5 : les « G » trop réguliers, manquent de cambrure dans la verticale de cette lettre ; souvent renversée, souvent signée Nysten
- 3ème type de fausse B5 : lettres trop petites en hauteur, souvent sur le 5F

10.- Bibliographie & qources

- Congo Cinquante Ans d'Histoire Postale Jean Du Four 1962
- Catalogue officiel des anciennes colonies belges
- Les surcharges Congo Belge par Roland Ingels
- Les surcharges Congo Belge par J. Van Bleyenberghe, le Philatéliste Belge N° 12-13 1947
- HENUZET C., TAVANO L. « *Congo Belge mars 1909 – Emission « Mols-Van Engelen » le secret des « Princes » »*, Liège, 2004, pp 7, 38, 39,
- GUDENKAUF G. notes personnelles
- STIBBE, J. « *Les entiers postaux du Congo et du Ruanda-Urundi* », Edition Pro-Post, Bruxelles, 1986, p 22
- VANDER MARCKEN L., « *Les surcharges à la main CONGO BELGE* », Le Philatéliste belge N°18 2016

Sources :

Tous les timbres illustrés proviennent des collections de MM. Patrick Maselis, Philippe Lindekens, Thomas Lindekens, Jean Herreweghe, Luc Vander Marcken.

Remerciements

À Vincent Schouberechts pour son aide dans les recherches sur Alphonse Maes.